GUIDE PRATIQUE DE L'UTILISATEUR DU FOYER ÉLECTRIQUE MULTIFIRE^{MC} DE DIMPLEX NUMÉRO DE MODÈLE :

DF3015

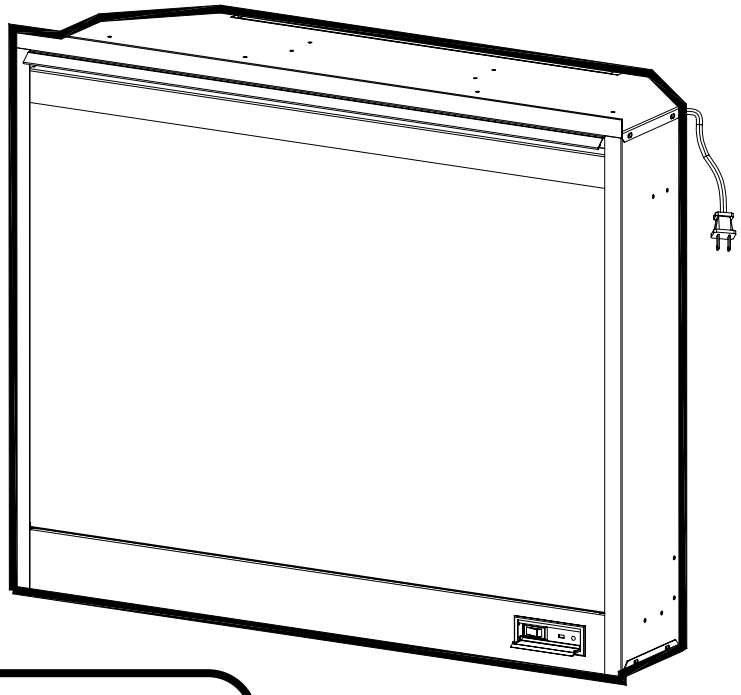

Numéro de série _____

Numéro de modèle _____

Numéro de catalogue _____

Qualité vérifiée par :

Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un foyer électrique fabriqué par Dimplex North America Ltd.

Au fil des années, votre foyer sera au cœur de moments chaleureux vécus dans le confort. Nous sommes heureux que notre produit soit la toile de fond de ces instants inoubliables.

7207500100REV05

GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE POUR LE FOYER ÉLECTRIQUE DIMPLEX

1. **Avant d'utiliser votre foyer électrique pour la première fois, veuillez vérifier ce qui suit :**
   - **Les disjoncteurs de la prise de courant dans laquelle sera branché l'appareil sont-ils en position « marche » (*On*)?**
   - **Les ampoules électriques sont-elles mal vissées? (Pour les vérifier, suivre les instructions pour remplacer les ampoules électriques qui se trouvent dans la section « Entretien » du présent guide.)**

2. **Les éléments chauffants peuvent dégager une légère odeur inoffensive pendant la première utilisation, car ils chauffent pour la première fois. Cette situation est normale et ne devrait plus se produire par la suite.**

3. **Les renseignements relatifs au modèle de l'appareil se trouvent sur la plaque signalétique située sur le dessus du foyer ou sur le panneau arrière.**

4. **Si vous avez des questions concernant le fonctionnement de votre foyer ou s'il doit faire l'objet d'un service, communiquez avec le Service à la clientèle de Dimplex North America au 1 888 DIMPLEX (1 888 346-7539), muni de votre numéro de modèle et de votre numéro de série, avant de retourner le produit au point de vente.**

TABLE DES MATIÈRES

PAGE 1	**Instructions importantes**
PAGE 3	**Renseignements sur les numéros de modèle et de série**
PAGE 4	**Choix et préparation du lieu**
PAGE 5	**Installation du foyer**
PAGE 6	**Utilisation**
PAGE 10	**Entretien**
PAGE 14	**Garantie**

INSTRUCTIONS IMPORTANTES À CONSERVER

VEUILLEZ CONSERVER CE GUIDE À DES FINS DE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Lorsque vous utilisez un appareil électrique, il est important de toujours prendre des précautions de base pour réduire les risques d'incendie, de chocs électriques ou de blessures :

1. Lire toutes les instructions avant de se servir du foyer électrique.
2. L'appareil devient chaud lorsqu'il est en marche. Pour éviter les brûlures, ne pas toucher les surfaces chaudes. La bordure autour de la bouche de chaleur devient chaude lorsque les éléments chauffent. Garder à au moins 0,9 mètre de l'appareil tout matériel combustible : meubles, oreillers, literie, papier, vêtements et rideaux.
3. Faire preuve d'une grande prudence lorsque l'appareil est utilisé par des enfants ou des personnes handicapées, s'il est en marche à proximité d'eux, ou s'il est en marche et laissé sans surveillance.
4. Toujours débrancher le foyer électrique lorsqu'il ne sert pas.
5. Ne pas se servir de l'appareil si la fiche ou le cordon sont endommagés, si les éléments chauffants fonctionnent mal ou si le foyer électrique est tombé ou est endommagé de quelque manière que ce soit. Pour le faire vérifier, pour faire effectuer une mise au point électrique ou mécanique, ou pour le faire réparer, renvoyer l'appareil à un centre de service autorisé.
6. Ne pas utiliser à l'extérieur.
7. Le foyer électrique n'est pas conçu pour être utilisé dans la salle de bain, la salle de lavage et autres endroits semblables à l'intérieur. Ne pas utiliser l'appareil à proximité d'une baignoire ou de tout autre réservoir d'eau dans lequel il pourrait tomber.
8. Ne pas passer le cordon sous un tapis. Ne pas couvrir le cordon de carpettes, de tapis de couloir ou autres. Éloigner le cordon des endroits passants et de tout endroit où une personne pourrait tomber en s'accrochant dans le fil.
9. Pour débrancher le foyer, éteindre l'appareil avant de retirer la fiche de la prise de courant.
10. Ne pas introduire d'objets dans la prise d'air de ventilation ou la bouche de sortie d'air, car cela pourrait causer des chocs électriques, provoquer un incendie ou endommager les éléments chauffants.
11. Pour éviter les incendies, ne pas obstruer l'entrée ou la sortie d'air d'aucune façon. Ne pas faire fonctionner l'appareil sur une surface molle pouvant obstruer l'entrée ou la sortie d'air, telle qu'un lit.
12. Tous les appareils chauffants électriques contiennent des pièces qui peuvent produire des décharges et des étincelles. Ne pas faire fonctionner dans des endroits où de l'essence, de la peinture et autres produits inflammables sont utilisés ou rangés, ou s'il y a exposition à des vapeurs inflammables.
13. Ne pas apporter de modifications à ce foyer. Se servir du foyer uniquement de la façon décrite dans le présent guide. Toute autre utilisation non recommandée par le fabricant peut provoquer un incendie, occasionner des chocs électriques ou blesser quelqu'un.
14. Éviter d'utiliser une rallonge. Les rallonges peuvent surchauffer et causer un incendie. S'il est nécessaire d'utiliser une rallonge, s'assurer que celle-ci est de calibre minimal de 16 AWG et de puissance nominale d'au moins 1875 watts.
15. Ne pas brûler de bois ni d'autres matériaux dans ce foyer électrique.
16. Ne pas heurter la vitre frontale du foyer.
17. Toujours faire appel à un électricien certifié pour l'installation de nouveaux circuits ou de nouvelles prises de courant.
18. Toujours se servir de prises correctement mises à la terre, polarisées et protégées.

19. Fermer toute source d’alimentation électrique de l’appareil avant de le nettoyer, de le réparer ou de le déplacer.
20. Pendant le transport ou l’entreposage de l’appareil, le conserver dans un endroit sec et à l’abri de vibrations excessives, et le ranger pour éviter qu’il ne s’endommage.

NOTA : Marches à suivre et techniques considérées suffisamment importantes pour qu’on les souligne.
MISE EN GARDE : Procédures et techniques qui, si elles ne sont pas bien respectées, endommageront le matériel.
AVERTISSEMENT : Marches à suivre et techniques qui, si elles ne sont pas bien respectées, exposeront l’utilisateur à des risques d’incendie, de blessure grave, de maladie ou de décès.

RENSEIGNEMENTS SUR LES NUMÉROS DE MODÈLE ET DE SÉRIE

Pour toute question relative à nos produits, vous êtes prié de communiquer avec le service à la clientèle ou l'assistance technique de Dimplex en ayant les numéros de modèle et de série à portée de main. Pour trouver ces numéros, référez-vous aux croquis ci-dessous. Notez ce numéro de modèle, le numéro de série et le numéro de catalogue sur la couverture de ce manuel pour vous y référer au besoin.

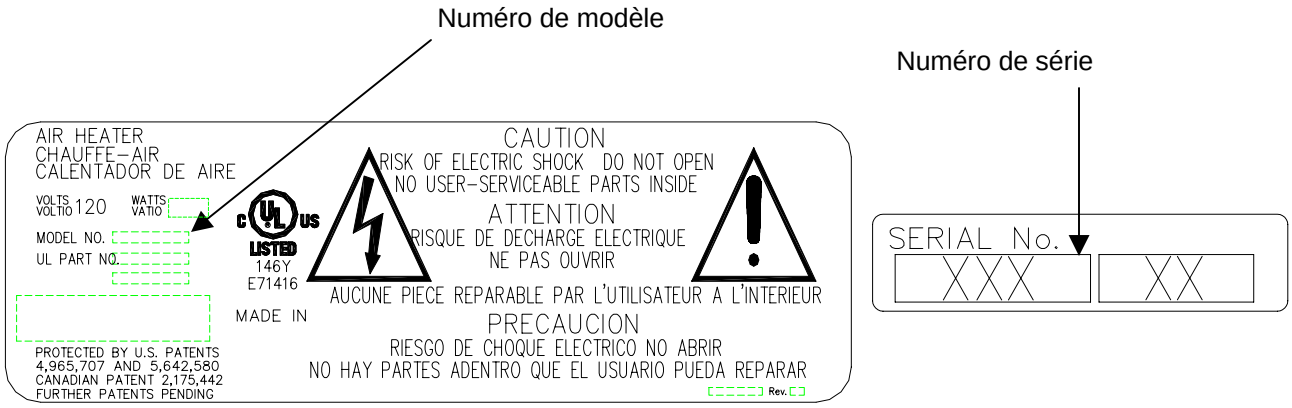

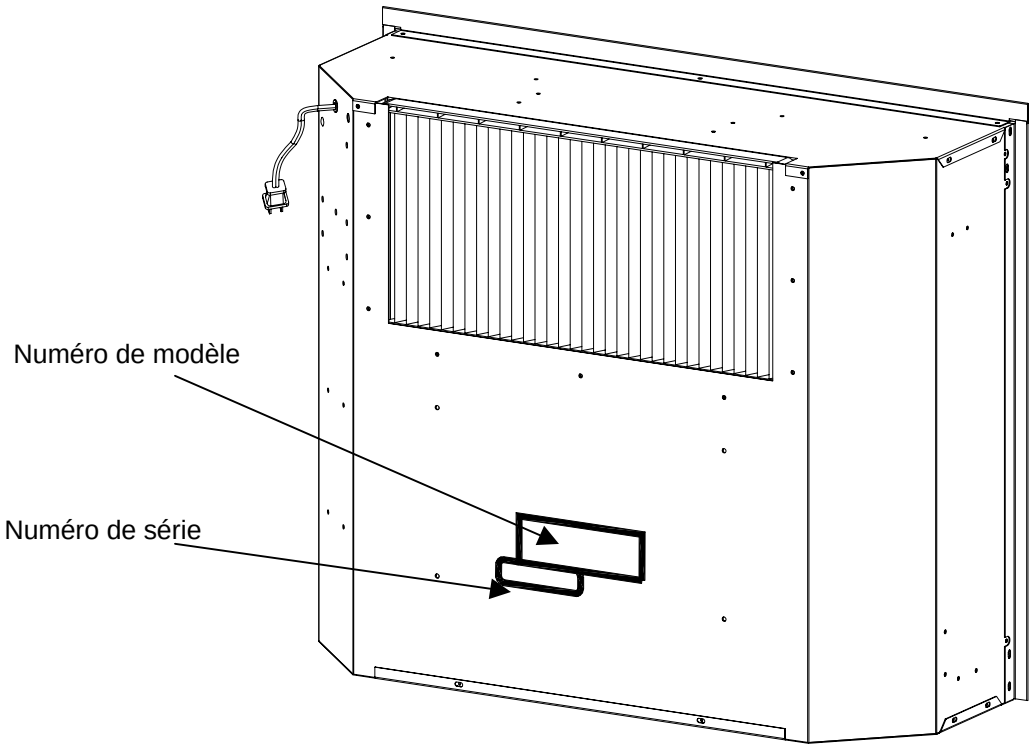

Foyer

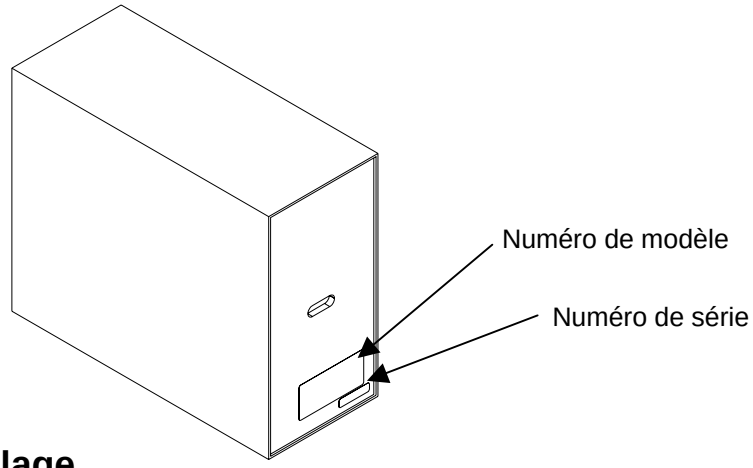

Emballage

NOTA 1
Un circuit de 15 ampères et de 120 volts est requis. Un circuit spécifique est préférable, mais pas toujours essentiel. Un circuit spécifique sera nécessaire si, après l'installation, le disjoncteur se déclenche ou si le fusible saute régulièrement lorsque le foyer est utilisé. L'ajout d'appareils sur le même circuit que le foyer peut dépasser le courant nominal du disjoncteur.

AVERTISSEMENT
Veiller à ce que le cordon d'alimentation ne soit ni coincé ni disposé contre un bord tranchant, mais rangé ou placé de façon à éviter tout risque d'accrochage susceptible de causer un incendie, des chocs électriques ou des blessures.
Afin de réduire les risques d'incendie, de chocs électriques et de blessure, tous les travaux de construction et de câblage électrique doivent être conformes au Code du bâtiment et aux autres règlements qui s'appliquent.
Ne pas tenter d'installer soi-même des prises ou des circuits. Pour éviter les risques d'incendie, de chocs électriques ou de blessures, toujours faire appel à un électricien diplômé.

CHOIX ET PRÉPARATION DU LIEU

Cette section donne les instructions à suivre pour choisir le lieu où sera installé le foyer et pour préparer ce lieu pour installer votre foyer dans le manteau de cheminée Dimplex.

1. Choisir un endroit approprié, à l'abri de l'humidité et à bonne distance des rideaux, des meubles et des endroits passants.
2. Pour faciliter le branchement électrique du foyer, choisir un lieu situé à proximité d'une prise de courant (voir NOTA 1).
3. Ranger le foyer dans un endroit sûr, sec et à l'abri de la poussière.

NOTA
Les dimensions du foyer encastrable sont les suivantes : 76,8 cm (30 ¼ po) de largeur x 64,8 cm (25 ½ po) de hauteur x 26,7 cm (10 ½ po) de profondeur. Les dimensions de l'ouverture sont : 76,5 (30 1/8 po) de largeur et 51,1 cm (20 1/8 po) de hauteur. Aucune ventilation n'est nécessaire pour ce foyer.

INSTALLATION DU FOYER

1. Installer le foyer à l'intérieur du manteau de cheminée (consulter les instructions de montage du manteau).

   NOTA 1
   Un circuit de 15 AMPÈRES et de 120 VOLTS est requis. Un circuit spécifique est préférable, mais pas toujours essentiel. Un circuit spécifique sera nécessaire si, après l'installation, le disjoncteur se déclenche ou si le fusible saute régulièrement lorsque le foyer est utilisé. L'ajout d'appareils sur le même circuit que le foyer peut dépasser le courant nominal du disjoncteur.

   IMPORTANT
   Si le foyer n'est pas installé dans un manteau de cheminée Dimplex, il doit être installé dans une enceinte ayant les dimensions internes et d'ouverture **MINIMALES** suivantes :

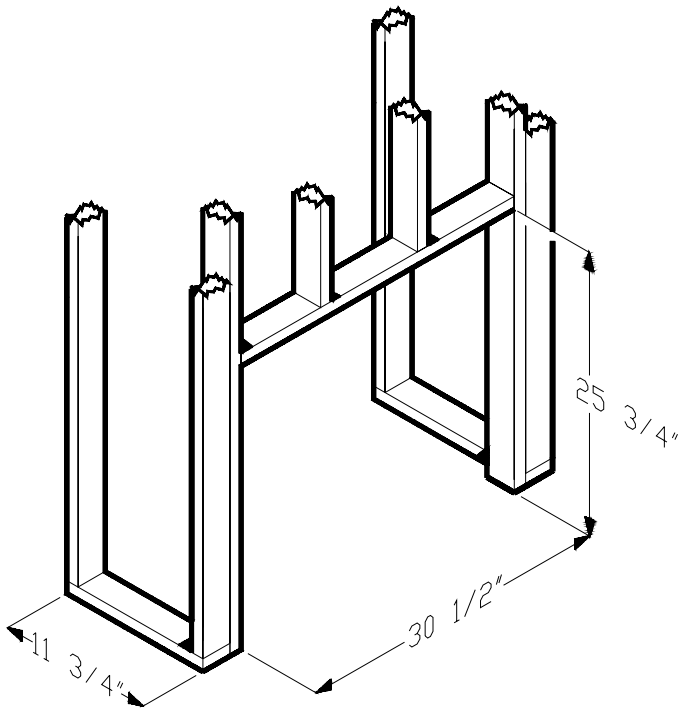

NOUVELLE INSTALLATION DANS UN MUR

1. Choisir un endroit approprié, à l'abri de l'humidité et à bonne distance des rideaux, des meubles et des endroits passants.
2. Placer le foyer à l'endroit désiré afin de voir l'effet qu'il donnera à la pièce.
3. Marquer cet endroit sur le plancher et ranger le foyer dans un endroit sûr, sec et à l'abri de la poussière.
4. Utiliser du bois de colombage pour encadrer l'ouverture de 77,5 cm (30 ½ po) de largeur x 65,4 cm (25 ¾ po) de hauteur x 29,9 cm (11 ¾ po) de profondeur.

Option 1 : Le cordon d'alimentation peut longer l'arrière de la garniture du foyer puis le mur

jusqu'à une prise de courant.
Option 2 : Une nouvelle prise de courant peut être installée dans le nouveau cadre. Brancher l'appareil dans une prise de 15A/120 V. Si le cordon est trop court, utiliser une rallonge **(1875 watts minimum)**.

MISE EN GARDE
Les trois pattes en caoutchouc procurent le dégagement nécessaire à la circulation de l'air sous le foyer.
NE PAS INSTALLER LE FOYER DIRECTEMENT SUR UN TAPIS OU TOUTE AUTRE SURFACE SUSCEPTIBLE DE RÉDUIRE LA CIRCULATION D'AIR SOUS L'APPAREIL. Si le foyer est installé sur une surface couverte de tapis, le placer d'abord sur une surface unie, droite et solide. S'assurer que les trois pattes du foyer reposent bien sur cette surface.

UTILILSATION

COMMANDE MANUELLE DU FOYER ÉLECTRIQUE

La commande manuelle du foyer est située dans le coin inférieur droit du foyer.

A. Interrupteur marche/arrêt principal
Fournit l'énergie à l'interrupteur à trois positions de la commande manuelle.

B. Interrupteur à trois positions de la commande manuelle
Télécommande (position de droite) : L'appareil fonctionne avec la télécommande.
Flamme (position centrale) : L'effet de flamme est en marche.
Flamme et chauffage (position de gauche) : L'effet de flamme et le chauffage sont en marche simultanément. Quand la commande manuelle est en position **Flamme et chauffage**, le chauffage ne fonctionne pas avec le thermostat de la télécommande. Quand le chauffage est en marche, le voyant lumineux du foyer est rouge et le ventilateur et le chauffage fonctionnent à faible puissance.
NOTA
Quand la commande manuelle est en position **Flamme** ou **Flamme et chauffage**, le foyer ne fonctionne pas avec la télécommande.

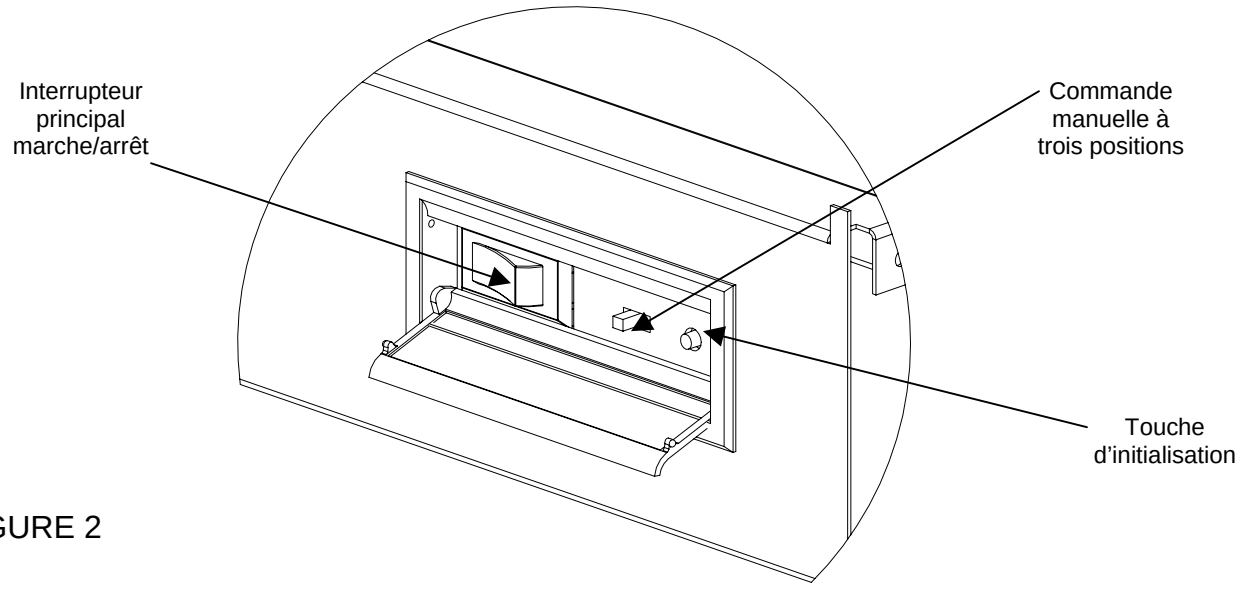

FIGURE 2

RÉARMEMENT DU DISJONCTEUR DU CIRCUIT DE LA TEMPÉRATURE

En cas de surchauffe, un interrupteur éteindra automatiquement l'appareil, qui ne pourra pas être remis en marche tant que le disjoncteur n'aura pas été réenclenché. Pour réenclencher l'appareil, le débrancher et attendre 5 minutes avant de le brancher de nouveau.

MISE EN GARDE

S'il est nécessaire de réenclencher constamment l'appareil, débranchez-le et communiquez avec Dimplex North America au 1 800 668-6663 et appuyez sur 4 pour demander le soutien technique. Au moment de téléphoner, ayez votre numéro de modèle et votre numéro de série à portée de main.

TÉLÉCOMMANDE

La télécommande a une portée d'environ 15,25 m (50 pi) et ne requiert pas d'être orientée vers le foyer, car son signal peut traverser la plupart des obstacles (y compris les murs). Elle est dotée de 243 fréquences indépendantes afin de prévenir les interférences avec d'autres appareils.

INSTALLATION DES PILES

1. Appuyer sur la butée située sur le couvercle du compartiment à piles (à l'arrière de la télécommande) et retirer ce couvercle.
2. Installer 2 piles AAA dans la télécommande (fournies).
3. S'assurez que la serrure pour la protection de l'enfant est a la position « debloquée.
4. Replacer le couvercle du compartiment.

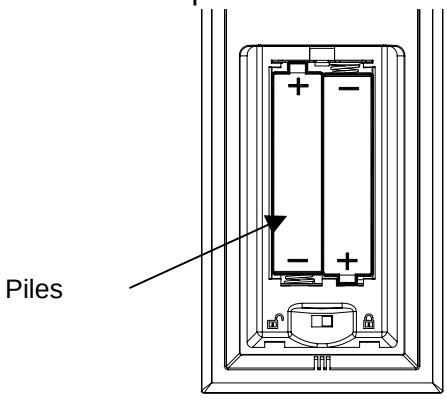

FIGURE 3

NOTA

Quand le symbole "**BAT**" apparaît sur la télécommande, nous vous recommandons de remplacer les piles rapidement afin d'assurer le maintien de toutes les fonctions de la télécommande et du foyer. La télécommande est dotée d'une période de secours de quelques heures seulement.

INITIALISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

1. Brancher le fil dans une prise murale de 120 volts.
2. S'assurer que l'interrupteur principal situé à l'intérieur du foyer dans le coin inférieur droit est en position MARCHE ▬.
3. Mettre la commande manuelle à 3 positions en position **Télécommande** (position de droite).
4. Maintenir enfoncée la touche d'initialisation située sur l'appareil.
5. Tout en appuyant sur la touche d'initialisation, appuyer sur la touche MARCHE/ARRÊT flamme et chauffage , ou sur la touche MARCHE/ARRÊT du Purifire^{MC} sur la télécommande.
6. Relâcher le bouton d'initialisation de l'appareil.

7. Appuyer sur la touche MARCHE/ARRÊT flamme et chauffage pour mettre en marche la fonction flamme et chauffage, ou appuyer sur la touche MARCHE/ARRÊT du Purifire[MC] pour mettre en marche la fonction Purifire[MC].

INTERFÉRENCES

Si le foyer ne répond pas correctement à la télécommande, il se peut que le réglage de la commande à distance doivent être réglé. La télécommande peut envoyer un autre code de fréquence à la carte de circuit imprimé pour éliminer l'interférence.

1. Appuyer en même temps sur la touche **MINUTERIE D'ARRÊT AUTOMATIQUE** et sur la touche **DIMINUER LA VITESSE DU PURIFIRE** de la télécommande.
2. Le symbole **COD** apparaîtra à la place des chiffres de la mise en veille de la minuterie.
3. Relâcher la touche **MINUTERIE D'ARRÊT AUTOMATIQUE** et la touche **DIMINUER LA VITESSE DU PURIFIRE**.
4. Appuyer sur la touche d'initialisation de l'appareil.
5. Appuyer sur la touche de la télécommande. Votre télécommande aura maintenant une autre fréquence de communication avec le foyer.

FONCTIONS DE LA TÉLÉCOMMANDE

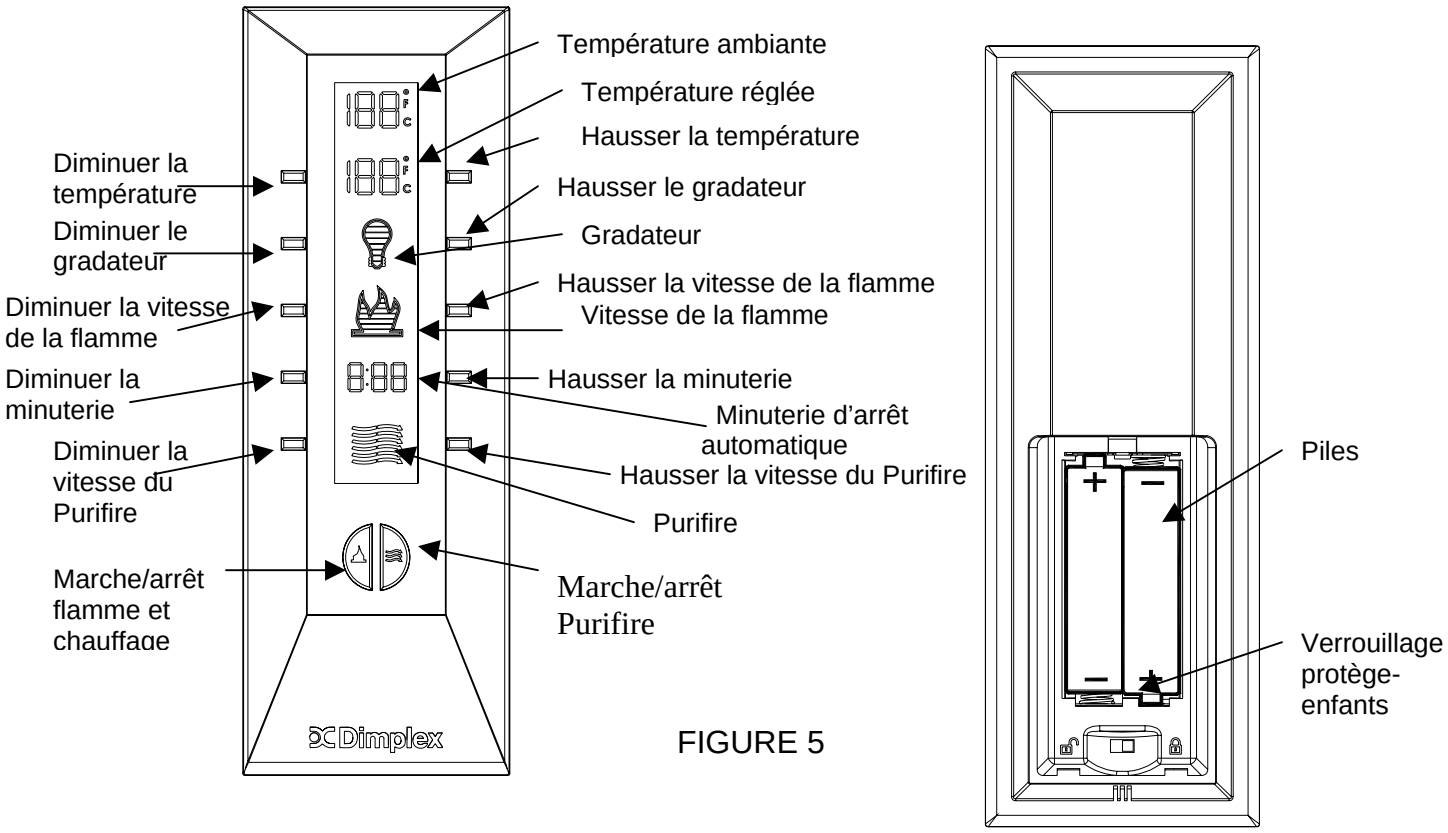

FIGURE 5

TOUCHE MARCHE/ARRÊT DE LA FLAMME ET DU CHAUFFAGE

Appuyer sur la touche **Marche/arrêt flamme et chauffage** pour mettre en **MARCHE** la fonction flamme et chauffage. Quand la **température réglée** est plus élevée que la **température ambiante**, le chauffage se met en marche. Pour arrêter le chauffage, baissez la **température réglée** afin qu'elle soit inférieure à la **température ambiante**. Par défaut, la température réglée est de 22°C (72°F).

NOTA
Quand le foyer est utilisé avec la télécommande, le chauffage fonctionne avec le thermostat. Appuyer sur la touche **Hausser la température** ou **Diminuer la température** pour régler la température. Une fois la température souhaitée atteinte, le chauffage s'arrêtera. Ce dernier se mettra en marche et s'éteindra par cycles afin de maintenir la température souhaitée.

TOUCHE MARCHE/ARRÊT PURIFIRE
Appuyer sur la touche **Marche/arrêt Purifire^{MC}** pour **mettre en marche** la fonction Purifire^{MC}. Quand la fonction Purifire^{MC} est en marche, le symbole correspondant clignote. Quand cette fonction est désactivée, le symbole ne clignote pas. Par défaut, la fonction Purifire^{MC} est réglée à vitesse faible. Appuyer sur la touche **Marche/arrêt Purifire^{MC}** pour mettre en marche la fonction Purifire^{MC}.

NOTA
Pour arrêter simultanément les fonctions flamme et chauffage, et Purifire^{MC}, appuyer sur les deux touches simultanément.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE
1. Appuyer sur la touche **Marche/arrêt flamme et chauffage** pour mettre en marche le foyer.
2. Appuyer sur la touche **Hausser la température** pour augmenter le réglage du thermostat.
3. Appuyer sur la touche **Diminuer la température** pour baisser le réglage du thermostat.
4. Appuyer sur les deux touches **Hausser la température** et **Diminuer la température** pour passer de °F à °C.

VITESSE DE LA FLAMME
1. Appuyer sur la touche **Marche/arrêt flamme et chauffage** pour mettre en marche la flamme et le chauffage.
2. Appuyer sur la touche **Hausser la vitesse de la flamme** pour augmenter la vitesse de la flamme.
3. Appuyer sur la touche **Diminuer la vitesse de la flamme** pour réduire la vitesse de la flamme.

GRADATEUR DE LUMINOSITÉ
1. Appuyer sur la touche **flamme et chauffage** pour mettre **en marche** la flamme et le chauffage.
2. Appuyer à plusieurs reprises sur les touches **Hausser le gradateur** ou **Diminuer le gradateur** pour augmenter ou diminuer la luminosité des ampoules supérieures.

VERROUILLAGE PROTÈGE-ENFANTS
1. Appuyer sur la butée située sur le couvercle des piles au dos de la télécommande pour faire ressortir le couvercle.
2. Déplacer la butée **Verrouillage protège-enfants** vers la droite pour verrouiller la télécommande.
3. Déplacer la butée **Verrouillage protège-enfants** vers la gauche de nouveau pour déverrouiller la télécommande.
4. Remettre en place le couvercle des piles.

NOTA
Pour déverrouiller temporairement la télécommande, appuyer (dans l'ordre) sur **Diminuer la température** puis sur **Hausser la température** et enfin sur **Diminuer le gradateur**. Quand le rétroéclairage de la télécommande est en marche, le **Verrouillage protège-enfants** est désactivé. Quand le rétroéclairage de la télécommande est éteint, le **Verrouillage protège-enfants** est activé.

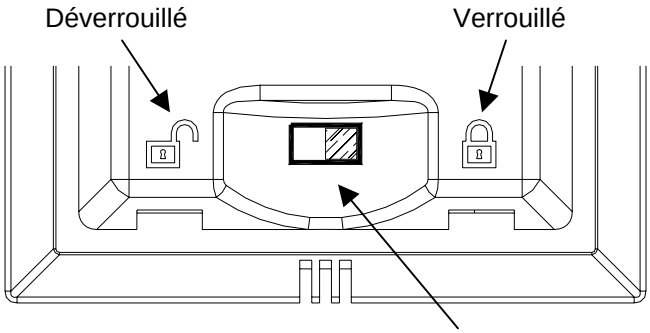

Figure 6

PURIFIRE^{MC}
La fonction Purifire^{MC} est constituée d'un filtre à haute efficacité destiné à améliorer la qualité de l'air.

1. Appuyer sur la touche pour accéder à la fonction Purifire^{MC}.
2. Appuyer sur la touche **Hausser la vitesse du Purifire** ou sur la touche **Diminuer la vitesse du Purifire** pour régler la fonction à HAUT ou à BAS.
3. Appuyer sur la touche pour mettre la fonction Purifire^{MC} en marche, appuyer sur la touche pour arrêter la fonction Purifire^{MC}.

MINUTERIE D'ARRÊT AUTOMATIQUE
La minuterie d'arrêt automatique permet d'éteindre automatiquement le foyer après une durée donnée (pouvant aller de 30 minutes à 8 heures).
1. Appuyer sur la touche **Marche/arrêt flamme et chauffage** pour mettre le foyer en marche.
2. Pour régler la minuterie, appuyer sur la touche **Minuterie d'arrêt automatique**.
3. Régler la minuterie, de 30 minutes à 8 heures.
4. Le foyer s'arrêtera automatiquement quand la minuterie d'arrêt automatique atteindra 0.
5. Il est possible d'annuler la minuterie d'arrêt automatique en tout temps en appuyant de nombreuses fois sur la touche **Diminuer la minuterie**, jusqu'à ce que la minuterie affiche « 0 ».

ENTRETIEN

AVERTISSEMENT
Débrancher le foyer avant d'en effectuer l'entretien ou le nettoyage afin de réduire les risques d'incendie, de chocs électriques ou de blessures.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE ÉLECTRIQUE

Pour éviter les brûlures, laisser les ampoules refroidir au moins 5 minutes avant de les toucher.

Les ampoules électriques doivent être remplacées lorsqu'il y a une zone sombre dans les flammes ou quand la clarté et les détails de l'extérieur de la bûche s'amenuisent. Il y a quatre ampoules situées sous la bûche, qui produisent l'effet de flammes et de braises, et deux ampoules au-dessus de la bûche, qui éclairent l'extérieur de la bûche.

AMPOULES INFÉRIEURES REQUISES

Quatre (3) ampoules transparentes de type CHANDELIER ou candélabre à culot E-12 (petit), 60 watts. Exemple : GE 60BC ou Philips 60CTC

NE PAS DÉPASSER 60 WATTS PAR AMPOULE

CONSEILS UTILES

Il est préférable de remplacer toutes les ampoules à la fois si elles approchent de la fin de leur durée de vie. Cela permet d'éviter d'avoir à ouvrir plusieurs fois le foyer pour remplacer des ampoules. Retirer l'ensemble de bûches avec précaution, car il contient des DEL et des câbles.

Pour accéder à la zone des ampoules inférieures :

NOTA

1. Sortir le foyer du manteau de 5 à 7,5 cm (2 ou 3 po).
2. Retirer 4 vis cruciformes du côté droit de la garniture.
3. Faire glisser la vitre du côté droit du foyer pour l'enlever.
4. Tirer l'extrémité avant du lit de braises en plastique ou de la grille en plastique vers le haut, puis vers l'avant jusqu'à ce que la butée arrière se dégage de l'arrière du miroir.

FIGURE 7

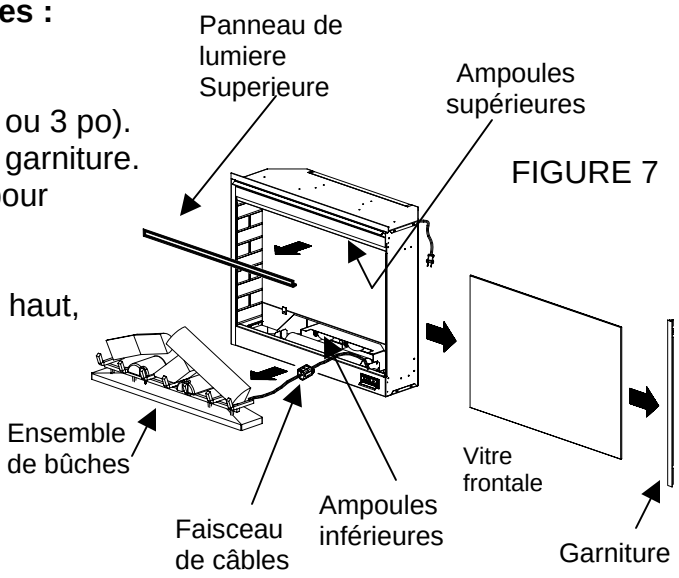

IMPORTANT

Ne manipuler l'ensemble des bûches que par le lit de braises.

NOTA

L'ensemble de bûches est solidement accroché au foyer, il faudra peut-être user de force pour le retirer.

1. Mettre l'ensemble de bûches devant le foyer.
2. Débrancher de l'appareil le faisceau de câbles et de DEL de l'ensemble de bûches.
3. Dévisser les ampoules dans le sens anti-horaire.
4. Insérer les nouvelles ampoules.
5. Rebrancher le faisceau de câbles et de DEL à l'ensemble de bûches.

FIGURE 8

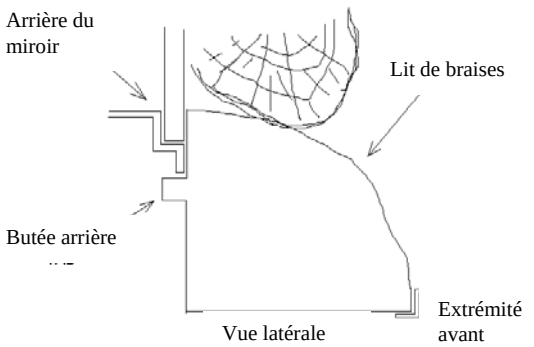

6. Replacer l'ensemble de bûches en insérant le devant du lit de braises sous l'extrémité avant du foyer et pousser vers le bas sur l'extrémité arrière du lit de braises jusqu'à ce qu'il s'enclenche (Figure 8).

NOTA
S'assurer que l'ensemble de bûches est installé solidement sous la butée arrière afin de prévenir toute perte de lumière.

7. Glisser la vitre frontale dans sa position initiale et fixer la garniture.

AMPOULES SUPÉRIEURES REQUISES
Deux (2) ampoules transparentes de type chandelier ou candélabre à culot E-12 (petit) de 15 watts.
NE PAS DÉPASSER 25 WATTS PAR AMPOULE

Pour accéder à la zone des ampoules supérieures :

1. Sortir le foyer du manteau de 5 a 7,3 cm (2 ou 3 po).
2. Retirer 4 vis cruciformes du côté droit de la garniture.
3. Retirer la garniture.
4. Faire glisser la vitre du côté droit du foyer pour l'enlever.
5. Enlever le panneau de lumiere superieure.
6. Les ampoules supérieures se trouvent dans les coins supérieurs gauche et droit du foyer.
7. Dévisser les ampoules dans le sens antihoraire.
8. Visser de nouvelles ampoules.
9. Glisser la vitre frontale dans sa position initiale et fixer la garniture.

FILTRE PURIFIRE[MC]

Le filtre Purifire[MC] dont est équipé votre foyer est lavable et réutilisable. Ce filtre doit être nettoyé ou changé environ une fois par an. Pour nettoyer le filtre, le frapper doucement sur une surface dure pour en déloger tout débris ou saleté, puis le laver à l'eau. Le savon et les produits nettoyants sont déconseillés. Le filtre, de format 51 cm x 25 cm x 2,5 cm (20 po x 10 po x 1 po), a une efficacité minimale de filtration MERV 10. En cas d'utilisation d'un filtre de remplacement, suivre les instructions du fabricant.

Pour remplacer le filtre :

1. Retirer le foyer du manteau.
2. Vous pouvez accéder au filtre de la partie arrière supérieure de l'appareil.
3. Faire glisser le filtre vers le haut pour l'extraire de son support.
4. Changer ou nettoyer le filtre.

NOTA

Si vous utilisez un filtre de remplacement, assurez-vous de l'installer conformément aux instructions du fabricant.

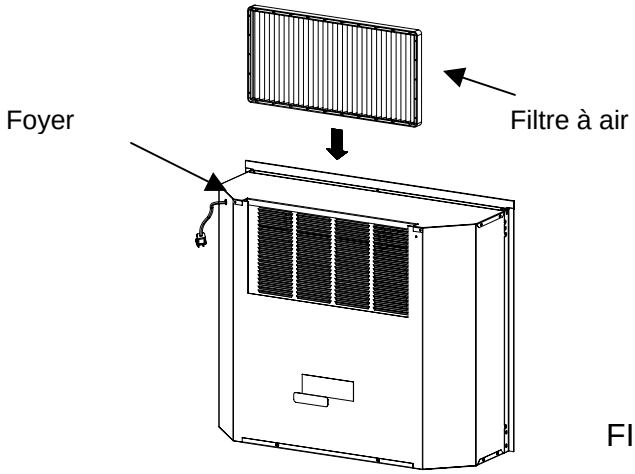

FIGURE 9

NETTOYAGE DE LA VITRE

La vitre a été nettoyée à l'usine, lors de l'assemblage. Cependant, il se peut que des particules de poussière s'y soient déposées pendant l'expédition, l'installation, la manipulation, etc.; pour les retirer, dépoussiérer la vitre légèrement avec un chiffon sec.

Pour retirer les empreintes digitales ou autres marques, nettoyer la vitre avec un chiffon humide. Pour éviter de rayer la surface de verre, ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou de vaporisateurs liquides.

NETTOYAGE DE LA SURFACE DU FOYER

Utiliser un chiffon humidifié à l'eau tiède seulement pour nettoyer les surfaces peintes du foyer électrique. Ne pas utiliser de produits nettoyants abrasifs.

GARANTIE LIMITÉE DE CINQ ANS

Produits visés par cette garantie limitée

Cette garantie limitée s'applique au modèle suivant de foyer électrique Dimplex que vous venez d'acheter : **DF3015** ainsi qu'aux manteaux et garnitures Dimplex que vous venez d'acheter. Cette garantie limitée ne s'applique qu'aux achats effectués dans l'une des provinces du Canada, *à l'exception* du Yukon, du Nunavut ou des Territoires du Nord-Ouest, ou effectués dans l'un ou l'autre des 50 états des États-Unis (et du District de Columbia) *à l'exception* de Hawaii et de l'Alaska. Cette garantie limitée s'applique uniquement à l'acheteur original du produit et ne peut être transférée.

Produits non couverts par cette garantie limitée

Les ampoules ne sont pas couvertes par cette garantie limitée et sont la responsabilité exclusive du propriétaire/acheteur. Les produits achetés au Yukon, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Hawaii ou en Alaska ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Les produits achetés dans ces provinces, états ou territoires sont vendus TEL QUEL sans quelque garantie ou condition que ce soit (y compris, notamment, les garanties ou conditions implicites de qualité marchande ou de convenance à un usage particulier), et l'acheteur assume tous les risques quant à la qualité et au rendement des produits. De plus, en cas de défectuosité, l'acheteur devra assumer la totalité des frais de tout entretien ou de toute réparation nécessaire.

Produits non couverts par cette garantie limitée

Les ampoules ne sont pas couvertes par cette garantie limitée et sont la responsabilité exclusive du propriétaire/acheteur. Les produits achetés au Yukon, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Hawaii ou en Alaska ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Les produits achetés dans ces provinces, états ou territoires sont vendus TEL QUEL sans quelque garantie ou condition que ce soit (y compris, notamment, les garanties ou conditions implicites de qualité marchande ou de convenance à un usage particulier), et l'acheteur assume tous les risques quant à la qualité et au rendement des produits. De plus, en cas de défectuosité, l'acheteur devra assumer la totalité des frais de tout entretien ou de toute réparation nécessaire.

Couverture et durée de cette garantie limitée

Les produits, autres que les manteaux et les garnitures de foyer, couverts par cette garantie limitée ont été testés et inspectés avant leur expédition. Sous réserve des dispositions de la présente garantie, Dimplex garantit comme suit lesdits produits contre les vices de matériau et de fabrication pendant une période de 5 ans après la date de l'achat initial desdits produits : (a) une garantie de réparation ou de remplacement des produits ou pièces défectueux, y compris les services à domicile, pendant les 2 premières années après la date de l'achat initial; et (b) par la suite, une garantie de remplacement de pièces pour les produits et pièces défectueux (sans services à domicile) pendant la période de 3 ans commençant au deuxième anniversaire de l'achat initial et se terminant au cinquieme anniversaire de l'achat initial.

Les manteaux et les garnitures de foyer Dimplex couverts par cette garantie limitée ont été testés et inspectés avant leur expédition. Sous réserve des dispositions de la présente garantie, Dimplex garantit lesdits produits contre les vices de matériau et de fabrication

pendant une période de 1 an après la date de l'achat initial desdits produits. Les services sous garantie ne comprennent pas les services à domicile.

La section ci-dessus n'est qu'un résumé de vos droits au titre de la garantie. Veuillez lire les autres dispositions de cette garantie pour en connaître tous les détails.

La période de garantie limitée de 5 ans pour les produits autres que les manteaux et les garnitures de foyer et la période de garantie limitée de 1 an pour les manteaux et les garnitures de foyer s'appliquent également à toute garantie implicite pouvant exister en vertu des lois applicables. Mais comme certaines juridictions ne permettent pas que des limites soient appliquées à la durée d'une garantie implicite, il se peut que les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas à l'acheteur.

Ce que cette garantie limitée ne couvre pas.

Cette garantie limitée ne s'applique pas aux produits qui ont été réparés (sauf par Dimplex ou ses représentants de service autorisés) ou autrement modifiés. Elle ne couvre pas non plus les défectuosités résultant d'un mauvais usage, d'un usage abusif, d'un accident, de négligence, d'une mauvaise installation, d'une manipulation ou d'un entretien inadéquat, ou de l'utilisation avec une source de courant inadéquate.

Ce que vous devez faire pour vous prévaloir du service dans le cadre de cette garantie limitée

Les défectuosités doivent être signalées au Service technique de Dimplex en communiquant avec Dimplex au 1 888 DIMPLEX (1 888 346-7539), ou au 1367 Industrial Road, Cambridge, ON, Canada N1R 7G8. Au moment d'appeler Dimplex, ayez à portée de la main une preuve d'achat, ainsi que les numéros de catalogue, de modèle et de série du produit défectueux. Vous devez avoir une preuve d'achat du produit pour vous prévaloir du service dans le cadre de la garantie limitée.

Ce que Dimplex fera en cas de défectuosité

S'il s'avère qu'un produit ou qu'une pièce couvert par cette garantie limitée présente effectivement un vice de matériau ou de fabrication pendant (i) la période de garantie limitée de 5 ans pour les produits autres que les manteaux et les garnitures de foyer, et (ii) la période de garantie limitée de 1 an pour les manteaux et les garnitures de foyer, vous aurez alors les droits suivants :

- Le service sous garantie limitée sera dispensé uniquement par des dépositaires ou agents de service Dimplex autorisés à dispenser des services sous garantie limitée.
- **Pour les produits (autres que les manteaux et les garnitures de foyer) pendant la période prenant fin à minuit le jour du en second lieu anniversaire de l'achat initial**, Dimplex pourra, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer sans frais la pièce ou le produit défectueux. Si Dimplex est incapable de réparer ou de remplacer ladite pièce ou ledit produit, ou si la réparation ou le remplacement n'est pas commercialement possible, ou ne peut être fait rapidement, Dimplex pourra, au lieu d'effectuer la réparation ou le remplacement, décider de rembourser le prix d'achat de ladite pièce ou dudit produit. *Cette garantie limitée donne droit à l'acheteur à des services sous garantie sur place ou à domicile.* Par conséquent, Dimplex assumera tous les frais de main-d'oeuvre et de transport liés à la réparation ou au remplacement du produit ou de la pièce, sauf pour ce qui suit : (i) des frais pourraient être facturés pour les coûts engagés pour se rendre au

site de l'acheteur où le produit se trouve, si ce site est à plus de 48 km du centre de service le plus près d'un dépositaire ou d'un agent de service de Dimplex; et (ii) l'acheteur est entièrement responsable de dégager l'accès à toutes les pièces du produit susceptibles d'être réparées ou entretenues.

- **Pour les produits (autres que les manteaux et les garnitures de foyer) pendant la période commençant à 0 h 01 (minuit et une minute) le jour suivant en second lieu anniversaire de l'achat initial et prenant fin à minuit le jour du cinquieme anniversaire de l'achat initial,** cette garantie limitée donne droit à l'acheteur au remplacement sans frais de pièces seulement. Si Dimplex est incapable de réparer ou de remplacer ladite pièce, ou si le remplacement n'est pas commercialement possible, ou ne peut être fait rapidement, Dimplex pourra, au lieu d'effectuer le remplacement, décider de rembourser le prix d'achat de ladite pièce. L'acheteur n'aura pas droit à des services sous garantie sur place ou à domicile. L'acheteur sera responsable de tous les frais engagés pour le retrait de la pièce et l'installation de la pièce de rechange, y compris, sans aucune restriction, de tous les frais d'expédition et de transport aller-retour à la place d'affaires du dépositaire ou de l'agent de service autorisé, ainsi que de tous les frais de main-d'oeuvre. Dimplex n'assumera pas ces frais.
- **Pour les manteaux et les garnitures de foyer pendant la période prenant fin à minuit le jour du premier anniversaire de l'achat initial,** Dimplex pourra, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer sans frais les manteaux ou les garnitures défectueux, ou une partie de ceux-ci. Si Dimplex est incapable de réparer ou de remplacer ladite pièce ou ledit produit, ou si la réparation ou le remplacement n'est pas commercialement possible, ou ne peut être fait rapidement, Dimplex pourra, au lieu d'effectuer la réparation ou le remplacement, décider de rembourser le prix d'achat de ladite pièce ou dudit produit. L'acheteur n'aura pas droit à des services sous garantie sur place ou à domicile. L'acheteur sera responsable de tous les frais engagés pour la réparation ou le remplacement desdits produits ou pièces, y compris, sans aucune restriction, de tous les frais d'expédition et de transport aller-retour à la place d'affaires du dépositaire ou de l'agent de service autorisé, ainsi que de tous les frais de main-d'oeuvre. Dimplex n'assumera pas ces frais.
- Les services sur place ou à domicile non prévus par cette garantie peuvent être fournis à la demande expresse et aux frais de l'acheteur. Les tarifs courants de Dimplex seront facturés pour de tels services.

Autres exclusions à la responsabilité de Dimplex et de ses dépositaires et agents de service :

DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS L'ACHETEUR OU TOUTE AUTRE TIERCE PARTIE, EN VERTU D'UN CONTRAT, D'UN ACTE DÉLICTUEL OU SUR TOUTE AUTRE BASE, DE COÛTS, DE PERTES OU DE DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, EXEMPLAIRES OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LA VENTE, DE L'ENTRETIEN, DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT, MÊME SI DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS COÛTS, PERTES OU DOMMAGES, OU SI LESDITS COÛTS, PERTES OU DOMMAGES SONT PRÉVISIBLES. DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE COÛTS, DE PERTES OU DE DOMMAGES DIRECTS QUI DÉPASSENT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT.

CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS QUE DES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS AUX DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES SOIENT APPLIQUÉES. IL SE POURRAIT DONC QUE LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS CI-DESSOUS NE S'APPLIQUENT PAS À L'ACHETEUR.

Comment les lois provinciales et d'état s'appliquent

Cette garantie limitée vous confère des droits juridiques précis, et il se peut que vous ayez d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre. Les dispositions de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente de biens ne s'applique pas à cette garantie limitée ou à la vente de produits couverts par cette garantie limitée.